

04



**vie** commune

septembre 2024

## 04 Vivre ensemble

Le Home Les Crêtes s'est réinventé

## 06 Ressources

Révolution dans le secteur viticole. Ayent s'y prépare

## 10 Territoire

La Place du village d'Anzère – rénovation et assainissement

# Sommaire

## Vivre ensemble

Le Home Les Crêtes s'est réinventé pour mieux accueillir les seniors

04

## Ressources

Révolution dans le secteur viticole. Ayent s'y prépare

06

## Rencontre

Rencontres avec les villages de Luc et St-Romain

08

## Territoire

La place du Village à Anzère doit être rénovée

10

## Législature

Plan d'affectation de zones : où en est le grand chantier ?

14

## Mobilité

Ayent va encourager la pratique du vélo et du vélo électrique

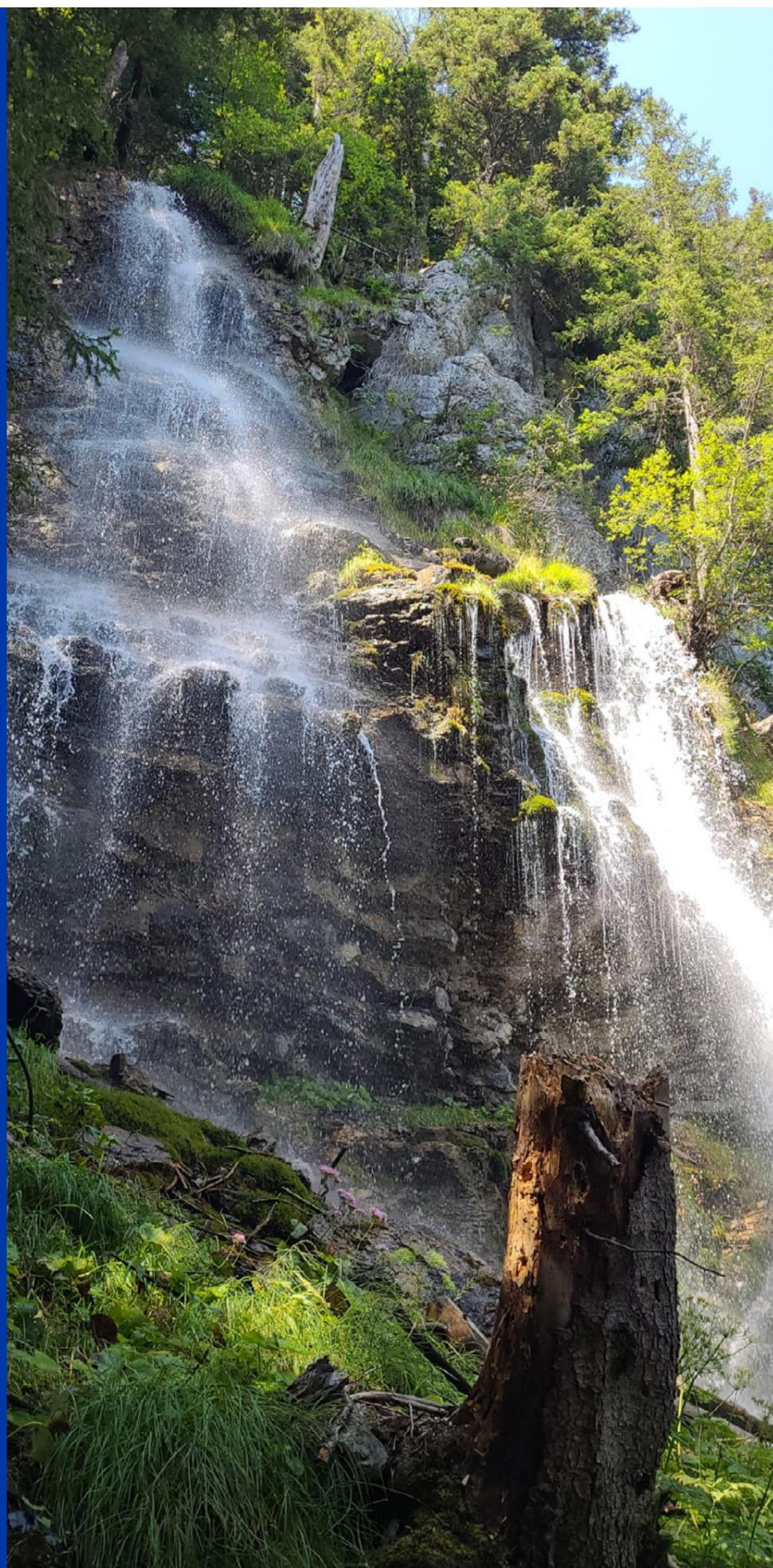
16

## Agenda

18

## Informations

19



## édito

*Le mot du président  
Christophe Beney*



*Nous voici déjà pratiquement au terme de cette législature et ces quatre dernières années qui ont défilé à la vitesse grand V.*

Nous aimerions bien évidemment que toutes les réalisations que nous avons lancées, soient déjà sur pied. Malheureusement, la bureaucratism généralisée tant au niveau fédéral, cantonal que communal, et le juridisme exagéré, ne nous aident pas toujours. Ceci étant dit, un important travail préparatoire a été effectué et devrait déboucher sur des réalisations concrètes, lors de la prochaine législature. Nous pensons à l'extension du centre scolaire et de la structure d'accueil, au projet d'adduction d'eau potable de la combe des Andins, à diverses réalisations majeures à Anzère, dont la résidence hôtelière Swisspeak, et la construction d'une nouvelle télécabine et, à plus long terme, au retour de la concession hydraulique de la Lienne. Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancement de tous ces projets, à travers ce magazine, que nous comptons bien pérenniser, au-delà de la législature actuelle.

Dans ce 4<sup>e</sup> numéro, nous revenons une nouvelle fois sur l'un des projets au long cours, à savoir l'aménagement du territoire. Nous relevons l'impact très positif de l'adhésion de notre EMS intercommunal à la société des Fleurs du Temps. Nous précisons les contours de la réfection de la place du village d'Anzère et mettons en exergue la situation de notre vignoble. Nous donnons également les derniers échos de nos réunions dans les villages, avec des échanges vifs et constructifs, entre les membres de l'exécutif et les villageois. Il s'avère que la mobilité de manière générale est l'une des grandes préoccupations du moment et nous comptons bien relever ce défi.

Bonne lecture. Et au nom de l'exécutif communal, nous vous invitons à participer activement aux élections communales de la mi-octobre, afin que le futur exécutif soit le plus représentatif possible de la population ayentôte.

# 04 VIVRE ENSEMBLE

## Le Home Les Crêtes s'est réinventé pour mieux accueillir les seniors.

Le Home Les Crêtes a connu beaucoup de turbulences dans son histoire, avec parfois des crises ouvertes au niveau de la direction. Depuis 4 ans, L'EMS est géré par la société « les Fleurs du Temps » et la situation a changé du tout au tout, disent tant les familles que les autorités. « Que ce soit au niveau de la qualité des prestations fournies aux résidents que de la gestion des ressources humaines et financières, les améliorations sont notables », relève le président de la commune d'Ayent, Christophe Beney, par ailleurs président du Conseil de fondation de l'EMS et membre du Conseil d'administration des Fleurs du Temps. Les 3 communes partenaires, Ayent, Arbaz et Grimisuat, sont unanimes à saluer la gestion actuelle.



La société anonyme « les Fleurs du Temps » est d'utilité publique, soit à but non lucratif. Ses prestations sont fournies de manière désintéressée. Ce point est important à l'heure où la prise en charge des personnes âgées fait l'objet de beaucoup d'interrogation. Les têtes grises sont un marché – un marché lucratif diraient certains – qui parfois satisfait surtout actionnaires et investisseurs.

« Les Fleurs du Temps » arrivent à présenter aujourd'hui un bilan financier équilibré, tout en maintenant la priorité sur la qualité des services. La taille critique de la société est un élément important de cette stabilité financière. Elle gère 200 lits, répartis sur les 5 EMS, ce qui permet de se doter d'un personnel très qualifié, dans les domaines des finances, de l'administration et des ressources humaines.

### Un exemple de collaboration intercommunale

La collaboration entre Ayent, Arbaz et Grimisuat au sein du Conseil de Fondation est excellente, dit le président Christophe Beney. Chaque commune est représentée, par 1 membre pour Arbaz et 3 membres pour Ayent et Grimisuat. Selon le tournus habituel, Ayent a présidé le CF durant cette législature; ce sera au tour de Grimisuat dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Par ailleurs, le CF actuel de 7 membres estime unanimement qu'il faut diminuer le nombre à 5 membres, dès la prochaine législature.

Si la gestion de l'EMS est dévolue aux Fleurs du Temps, celle de l'immeuble en tant que telle est en mains du Conseil de Fondation. Les quelques 300'000 francs annuels de location ont permis d'effectuer jusqu'à présent tout une série de petites rénovations du bâtiment. C'est désormais une rénovation majeure du bâtiment, vieux de 35 ans, qui devrait intervenir dans les 2 à 3 ans et la Fondation aura les moyens financiers d'assumer ces travaux. La priorité ira à l'assainissement du bâtiment, pour lequel il faudra injecter plusieurs millions. Par la suite, un éventuel agrandissement, avec des prestations adaptées à l'évolution des besoins, pourra être envisagé.

## Interview de Nicolas Kaufmann, directeur général des « Fleurs du Temps »



Nicolas Kaufmann

### Quelle est votre priorité dans la gestion du Home Les Crêtes ?

Nous avons une vraie philosophie de prise en charge centrée sur le résident et ses proches avec une atmosphère chaleureuse et respectueuse, où les résidents se sentent valorisés et écoutés. Nous voulons préserver un climat de travail positif, qui donne l'envie à notre personnel d'être entièrement au service des résidents. Au-delà du bonheur au travail, nos collaborateurs doivent comprendre le sens de leur action afin que les seniors se sentent dans un lieu de vie sûr et bienveillant. Avec cette priorité en tête, je dois dire que je viens deux fois par semaine au Home Les Crêtes, avec enthousiasme et bonheur.

### Le Home a connu un passé agité. Qu'est ce qui a changé ?

Nous avons introduit un nouveau concept de soins, avec une nouvelle infirmière cheffe, Madame Annie Lévêque. Nous avons mis à disposition des fonctions spécialisées tel que des spécialistes cliniques, un infirmier présent la nuit, un pool de remplacement, une commission des menus, etc. En outre, le déploiement du réseau social interne Beekeeper est très apprécié, les collaborateurs de même fonction peuvent rencontrer d'autres collègues du même domaine et échanger sur les pratiques, s'entraider et se challenger,... La formation est un élément central dans notre concept, elle permet de toujours plus améliorer la prise en charge et de responsabi-

### Les Fleurs du Temps en chiffres

**215**

Nombre de résidents

**86 ans**

Âge moyen des résidents

**332 dont 83% de femmes**

Nombre de collaborateurs

**25'078 556.-**

Chiffre d'affaires 2023

# 05

liser les cadres infirmiers, notamment dans la relation quotidienne avec les familles des résidents. Aux Fleurs du Temps, on peut faire carrière, un grand nombre de cadres sont issus de la promotion interne.

### Est-ce que le personnel reste chez vous ?

Il ne faut pas se le cacher, le recrutement du personnel des soins est devenu un défi majeur pour tous les EMS et hôpitaux. Ainsi, alors que la population âgée de 80 ans et plus aura augmenté de 60% d'ici 2030. Nous avons réussi à maintenir un taux de rotation inférieur à la moyenne suisse et qui est en constante baisse.

### L'animation a longtemps été un des points faibles du Home des Crêtes

Nous avons engagé deux animatrices professionnelles et je dois dire que les retours, tant des familles que des résidents sont excellents. L'organisation de leur activité a été repensée. En effet, nous souhaitons développer et valoriser les activités pour les résidents souffrant de troubles neurocognitifs majeurs en leur dédiant une offre en animation spécifique. Nous avons aussi une chorale qui s'est même produite à la foire du valais et qui est composée d'une vingtaine d'ainés issus de nos différents sites. Elle est animée parfois par « Jay Follo », artiste local bien connu. Nous tenons à ces relations avec les familles et des rencontres régulières sont prévues pour accueillir leurs retours.

### Le Conseil de Fondation

#### MEMBRES

**Christophe Beney**, président du CF, Ayent  
**Raphael Vuigner**, vice-président du CF, Grimisuat  
**Charlotte Aymon**, Arbaz  
**Bernard Jean**, Ayent  
**Daniel Zufferey**, Ayent  
**Marlyne Chioléro**, Grimisuat  
**Raymond Mottier**, Grimisuat

#### FONCTIONNEMENT

3 à 5 séances par année afin d'effectuer le suivi de la gestion du bâtiment. De 2020 à 2022, plus grande fréquence afin d'assurer la saine gestion dans la transition et l'intégration dans la société Les Fleurs du Temps.

# 06 RESSOURCES

## Révolution dans le secteur viticole. Ayent s'y prépare.

« C'est le projet du siècle pour la viticulture valaisanne », a déclaré le conseiller d'État Christophe Darbellay, en lançant, en avril de cette année, le projet à 170 millions, qui va modifier en profondeur le secteur viticole valaisan. Un important catalogue de mesures est prévu, qui touchent à l'irrigation, la mécanisation, le regroupement des parcelles. La commune d'Ayent est concernée, même s'il est encore un peu tôt pour parler de mesures concrètes, notamment au niveau financier.

Le projet sera présenté aux propriétaires de vignes et vigneronns de la commune, durant cet automne. La date de la réunion sera communiquée.

### En attendant, on fait le point avec la nouvelle conseillère communale, Ursula Däppen, en charge du secteur de la vigne.



Ursula Däppen

#### Pourquoi l'État veut-il tout changer ?

Le constat est clair: le vignoble valaisan est aujourd'hui trop morcelé et souvent difficile d'accès. Il y a environ 4700 hectares, divisés en 74'850 parcelles et réparties entre 19'498 propriétaires dans 62 communes viticoles. Ce morcellement est un frein à la mécanisation et à la rationalisation du travail. Par ailleurs, le métier de vigneron manque de relève et il est urgent de valoriser la profession.

#### Si on devait résumer en peu de mots le projet ?

Le Conseil d'État vise, en premier lieu, à moderniser

et à simplifier le travail. Avec la réforme, la plupart des vignes formeront des ensembles de plus de 3000 m<sup>2</sup>. Ce projet vise à favoriser la mécanisation en améliorant les accès, en renouvelant le capital plant et en adaptant des modes de cultures et des systèmes d'arrosage goutte à goutte.

#### Précisément, une des premières mesures vise à passer à un vignoble irrigué à 100 % en goutte à goutte, d'ici 15 ans.

L'arrosage en goutte à goutte assure une distribution uniforme de l'eau, évitant ainsi les zones sur-arrosées ou sous-arrosées. Cela favorise une croissance homogène et saine des vignes. C'est un système écologique et économique, idéal pour gagner du temps et de l'argent.

#### Il y a aussi une volonté de mieux adapter les cépages au terroir.

Nous sommes obligés aujourd'hui d'intégrer le réchauffement climatique dans nos réflexions. L'effet cumulé des étés plus chauds et de plus en plus secs appelle à l'utilisation de porte-greffes, plus résistants à la sécheresse et qui permettraient de limiter le recours aux produits herbicides. Ces 10 dernières années, les vignes se sont très peu renouvelées.



#### Améliorer la mécanisation de la viticulture valaisanne, c'est bien mais il y a beaucoup de petites vignes, très pentues sur le vignoble de la commune d'Ayent

Il y a des possibilités de mécanisation légère. Les vignobles en terrasses avec les fameux murs en pierres sèches, font partie du patrimoine valaisan. C'est important de les sauvegarder et les entretenir. Le projet du Conseil d'État prévoit une aide pour créer des rampes d'accès. Les autorités d'Ayent ont anticipé le problème. Plusieurs chemins d'accès pour les chenillards ont été construits et d'autres sont encore projetés.

#### Il s'agit aussi de préserver la biodiversité. Qu'est-ce que cela signifie pour l'utilisation des produits phytosanitaires ?

Nous devons protéger notre sol. L'enherbement des vignes, facilité par la mécanisation, permet d'éviter l'usage des herbicides et de prévenir l'érosion. Le goutte-à-goutte évite de mouiller le feuillage de la vigne, ce qui freine les infections et maladies, nécessitant des traitements chimiques.

Le vignoble joue un rôle important pour le maintien de la biodiversité.

#### Des remaniements parcellaires sont prévus pour créer des entités d'exploitation de 3000 m<sup>2</sup> au minimum. Est-ce-que cela va concerner la commune d'Ayent ?

La commune d'Ayent a actuellement une surface de 142 hectares de vignes, morcelée en 4'495 parcelles, réparties entre 1'439 propriétaires! On le voit, la commune est logée à la même enseigne que le reste du Valais. Au niveau du canton, près de 1'300 hectares de vignes nécessitent un remaniement parcellaire.

Un projet pilote a été développé à Savièse, avec une bourse d'échange virtuelle d'achat/vente et d'échange de parcelle via une application. Elle a démontré son utilité. Cette bourse sera mise à disposition des acteurs concernés, à l'échelle du vignoble valaisan. Le projet cantonal prévoit que seuls les lots homogènes de 3000 m<sup>2</sup> au minimum pourront prétendre à une aide financière.

#### Quel est le calendrier ?

Comme mentionné, une séance aura lieu en automne qui donnera des informations concrètes sur la manière dont la réforme sera menée. Après cette réunion, les vigneronns, les propriétaires et la commune décideront s'ils sont prêts à s'engager pour relever le défi, afin de construire ensemble la viticulture de demain.

# 08 RENCONTRE

## Rencontres avec les villages de Luc et St-Romain

*Le tour des villages par le Conseil communal a débuté au printemps 2023 et s'achèvera en septembre 2024. Ce printemps, ce sont les habitants de St-Romain et Luc, qui ont profité de la venue de l'exécutif pour poser des questions sur les dossiers brûlants de l'actualité communale.*



# 09

## Voici quelques échos des demandes de la population :

### Maison de la santé

Celui-ci a ouvert à fin juin, avec le transfert de la pharmacie de Botyre et l'arrivée du cabinet dentaire Barras, d'un cabinet de physiothérapie et le transfert de la consultation parents-enfants pour les communes de l'Adret dans de nouveaux locaux, mieux adaptés.

Malgré l'aide offerte par la commune, depuis plus d'une année, la recherche de médecins n'a pas encore abouti. La pénurie de médecins n'est pas spécifique à Ayent, mais touche de nombreuses communes valaisannes.

### Mobilité

Les habitants de Luc remercient le conseiller en charge, d'avoir organisé des séances d'informations, avant et après les travaux effectués dans le village.

Les traversées des villages de Botyre et de Saint-Romain font partie du projet « aggro » qui est retardé à l'horizon 2028. La confédération et le canton sont en charge de ce dossier. Il comporte des règles strictes, qui touchent notamment les gabarits routes/trottoirs ou encore l'interdiction du parage à 90°, ce qui nous fait entrevoir des difficultés à maintenir certaines places de parc actuelles.

Dans tous les villages, le danger des routes d'accès latérales sur les routes cantonales est l'objet de préoccupations, notamment la route de la Pronde ou celle de Planquiri. Il en va de même pour les arrêts de bus, où il faudrait envisager des ralentisseurs, car les enfants ne sont pas suffisamment en sécurité.

Les solutions de parage font défaut à plusieurs endroits de la commune, comme par exemple au barrage de Tseuzier. Un projet de développement doux, respectant la nature y est à l'étude, englobant le parage. Des ateliers participatifs avec la population ont déjà eu lieu et seront proposés ces prochains mois.

### Gestion des déchets

La décharge de Luc n'est plus dans les normes, ce qui a poussé les présidents de Grimisuat, Arbaz et Ayent à plancher sur un centre de tri intercommunal, qui est encouragé par le canton. A ce stade, nous devons encore sortir 3000m<sup>2</sup> de surface d'assèchement pour pouvoir le planifier dans les détails.

### Vie commune

Sur la plus grande partie de places de jeux, les ombrages font défaut. Une proposition est faite d'y rajouter des arbres et de compléter les aménagements. Le CC rappelle que l'aménagement de ces places est du ressort du village lui-même.

Il en est de même pour les chapelles, qui devront être rénovées, infiltration, toiture, etc. et que le village devrait financer, mais l'organisation de la fête de village ne peut plus tout financer.

Le projet de captation d'eau à la Combes des Andins, sera mis à l'enquête public cet automne. L'investissement s'élèvera à environ 10 millions de francs.

Au sujet du retour des concessions, une société simple a été créée avec nos communes partenaires, Icogne, Saint-Léonard et Sion, afin d'assurer la gestion de ce projet complexe et crucial pour notre commune.

Le CC rappelle que la population a le droit de s'informer sur toute sorte de sujets. Les réponses de la commune suivront, pour autant que faire se peut.

# 10 TERRITOIRE



## La place du Village à Anzère doit être rénovée

Les pionniers qui ont construit Anzère, il y a plus de 50 ans, ont imaginé de grands chalets boisés entourant une zone piétonne. L'architecture était à la fois audacieuse et unique. Cette fameuse place du village est devenue l'atout de la station, où enfants et familles se sentent bien, en toute sécurité, été comme hiver, avec des jeux, une piste de luge et une piste de ski, à la disposition des hôtes. Plus de 100 manifestations s'y déroulent annuellement. Mais les années ont passé depuis sa construction et elle doit aujourd'hui être remise au goût du jour. D'autant que le parking, qui se situe en dessous, ne présente plus toutes les garanties d'étanchéité et de sécurité.

L'idée a fait son chemin depuis 2017 et les travaux de rénovation de la place et du parking devraient débuter dans le courant de l'an prochain. L'embellie du tourisme hivernale de ces dernières années, couplée à l'attractivité grandissante de la montagne, permettent à la commune d'envisager le chantier en toute sérénité.

# 11

## Christian Savioz, Conseiller communal en charge du tourisme et de la promotion économique.



Christian Savioz

Anzère Tourisme SA et la commune d'Ayent.

**2017**

Les autorités communales prennent la décision de principe de participer à la rénovation de la place à hauteur de 25 % du coût du projet présenté par l'AVO. Pour rappel, l'AVO regroupe les administrateurs des 14 immeubles,

**2019**

Un groupe de travail composé d'«Editech», bureau d'ingénieurs à Ayent et Sion, de l'atelier «DV architectes associés» et d'«IG Group», bureau d'ingénieurs et de géomètres, planchent sur un concept et amènent le constat suivant :

«Après plus de 50 ans, la structure de départ en béton et ferraille s'est passablement détériorée et la sécurité des garages souterrains et du transit n'est plus assurée à 100 %. En plus, les travaux annuels d'entretien dépassent régulièrement les CHF 50'000.-. Le risque latent du manque de sécurité pour l'utilisation du parking pourrait entraîner la fermeture de celui-ci.»

**2022**

L'AVO présente le projet au Conseil Communal d'Ayent, qui en vertu des compétences financières lui revenant, décide de participer à hauteur d'un montant à fonds perdu de Fr. 800'000.

**2023**

Les responsables du projet présentent une version adaptée avec un coût d'investissement de CHF 5'922'300, (52 % pour l'étanchéité du parking et 48 % pour l'aménagement de la place)

Le Conseil Général valide la proposition de l'exécutif de financer le dossier à hauteur de Fr 800'000 ainsi que d'octroyer un prêt de Fr 1'000'000.- Ce prêt sera sans intérêt pendant 10 ans. La commune cautionnera également les prêts bancaires et NPR à hauteur de Fr 3'200'000.

Cet engagement est conditionné à

- Une confirmation formelle de l'AVO que la part de capital propre est garantie auprès des copropriétaires.

- Une confirmation formelle de l'engagement du conseil de la fondation de l'AVO à respecter le plafond à Fr. 6'000'000.- du coût devisé du projet. Le membre du CC d'Ayent qui siège au Conseil de Fondation devra surveiller les dépenses.
- Une garantie que la répartition des engagements financiers privé/public pour l'aménagement de la Place du Village reste proportionnelle à celle fixée par l'AVO.

## Les membres du Conseil de Fondation

**M. Roger Wuthrich**, président

**Grégoire Dussex**

**Alain Délétroz**

**Stephanie Dijkman**, (ATSA)

**Lionel Gollut**

**Christian Savioz**, Commune Ayent

**Secrétariat**, Fiduciaire Conseil Gérance à Anzère

## Calendrier

**Été 2024**

Nomination d'un groupe de pilotage du projet

**Novembre 2024**

Soumissions et détails de réalisation

**Décembre 2024**

Adjudication des travaux

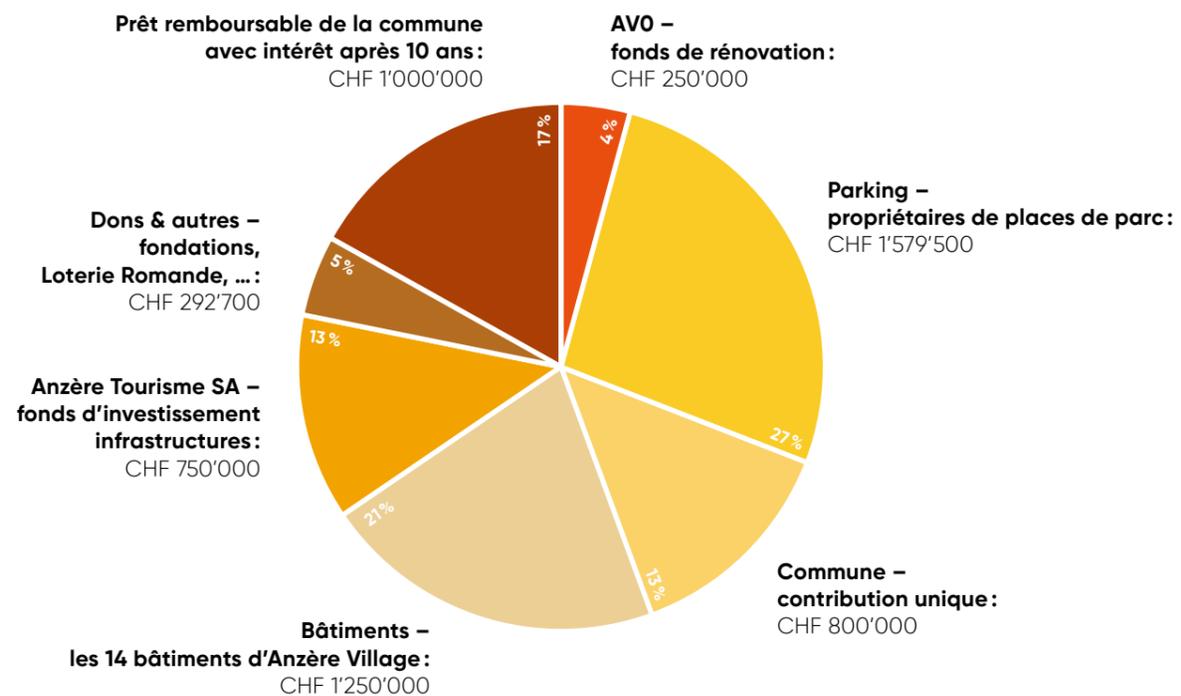
**Été 2025**

Réalisation de la première partie du projet

# 12 TERRITOIRE

**Le montage financier pour réaliser cette opération, se répartit de la manière suivante:**

Montant total du financement: CHF 5'922'200



# 13



# 14 LÉGISLATURE



## Plan d'affectation de zones : où en est le grand chantier ?

*La zone à bâtir de la Commune d'Ayent doit être dimensionnée pour les besoins de construction des 15 prochaines années. Un travail de titan est engagé, qui devrait encore occuper les différents services de la Commune et de l'État, durant plusieurs années. Ayent n'est de loin pas la seule Commune valaisanne embarquée dans ce chantier de mise en conformité avec la fameuse LAT, la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, adoptée en 2013.*

**A mi-parcours, nous faisons le point sur l'avancement des travaux, avec Mélanie Follonier, Vice-présidente de la Commune, en charge du Dicastère de l'édilité, des constructions et de l'aménagement du territoire.**



Mélanie Follonier

Nous sommes à la fin de la première grande étape et tout cela prend du temps. Nous collaborons au sein d'un groupe de travail, composé de la cheffe du service technique de la Commune, Rachel Vuagniaux et du bureau «Azur Roux et Rudaz Sàrl», à Sion, spécialiste en urbanisme et aménagement du territoire ainsi que des intervenants plus ponctuels, en fonction de l'avancée des travaux. Nous devrions être prêts, à la rentrée d'automne, pour déposer le dossier au canton, pour avis de principe, selon la procédure prévue et après l'approbation du Conseil communal. Le RCCZ sera également transmis au canton du Valais, pour avis de principe.

### Qu'est-ce que le RCCZ ?

C'est l'acronyme pour «Règlement communal des constructions et des zones». Il est basé sur les différentes normes cantonales et fédérales.

En clair, il s'agit du règlement qui définit l'utilisation du territoire communal et fixe les prescriptions en matière de construction, de transformation ou de

# 15

démolition (type d'autorisation, hauteur de bâtiment, distance aux limites, orientation, nombre de logements, ...).

### Concrètement qu'est ce qui devrait changer ? Donnez-nous un ou deux exemples ?

Concrètement, comme l'exige la LAT, des dispositions favorisant la densification douce et qualitative seront introduites. On pourra par exemple réduire les distances entre bâtiment sur une même parcelle pour mieux utiliser la zone à bâtir. Les exigences concernant les aménagements extérieurs seront plus élevées, pour garantir un cadre de vie agréable et préserver des surfaces perméables où l'eau peut s'infiltrer. Cela évite de surcharger les cours d'eau et provoquer des crues, comme celles que le Valais a subies en ce début d'été. Des nouvelles dispositions concernant l'énergie seront également introduites.

Mais bien sûr, toutes ces propositions devront être validées par le Canton avant d'être appliquées.

### Est-ce que l'agenda prévu est tenu pour mener à bien tout ce chantier ?

Toutes les communes valaisannes sont en train de faire le même travail qu'Ayent et les bureaux d'experts, à même de les accompagner dans ce processus, ne sont pas légions. Nous aurions souhaité déposer le plan d'affectation des zones plus tôt, pour avis de principe, mais nous devons tenir compte de la complexité du travail. On peut donc dire que le chantier avance, même si on souhaiterait parfois que cela soit plus rapide.

### Peut-on déjà fixer une date pour la fin de tout l'exercice.

Dans une vision optimiste, on pourrait imaginer une entrée en vigueur pour 2028.

La bonne nouvelle pour Ayent est qu'il ne devrait pas y avoir de dézonage au sens propre du terme, hormis les zones de danger. Nous avons en effet la chance d'avoir une station touristique sur le territoire, ce qui permet à la Commune de viser une densité globale moins haute que celles des communes résidentielles du coteau, et donc de conserver plus de terrains à bâtir. De plus, l'augmentation constante de la population nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

# 16 MOBILITÉ

## Ayent va encourager la pratique du vélo et du vélo électrique

« A bicyclette, c'est chouette », dit le slogan, mais la commune d'Ayent et sa région sont-elles faites pour le vélo ? Les routes pentues ont de quoi faire peur aux sportifs du dimanche et des années de trafic essentiellement motorisés, ont installés des habitudes, qu'il n'est pas facile de modifier. Et pourtant, l'arrivée du vélo électrique marque un réel regain d'intérêt pour la mobilité douce. Ayent et ses communes voisines ont empoigné le dossier et ont bien l'intention de tout faire pour inciter la population à se déplacer autrement.

### On fait le point avec Bertrand Savioz, Conseiller communal en charge de la mobilité.



Bertrand Savioz

#### Une collaboration intercommunale

Le Valais a adopté sa stratégie « Mobilité douce 2040 », en début d'année, qui entend encourager la pratique de la marche et du vélo pour les trajets quotidiens et les loisirs. Le but affiché est de tripler les distances parcourues, tout

en préservant l'environnement et en améliorant la qualité de vie.

Du côté des communes, un plan sectoriel a été mis sur pied par Ayent, Arbaz, Grimisuat, Savièse et Sion, en 2022 déjà, pour créer un réseau cyclable cohérent, sécurisé et efficace dans la Région.

#### Des situations semblables dans les différentes communes

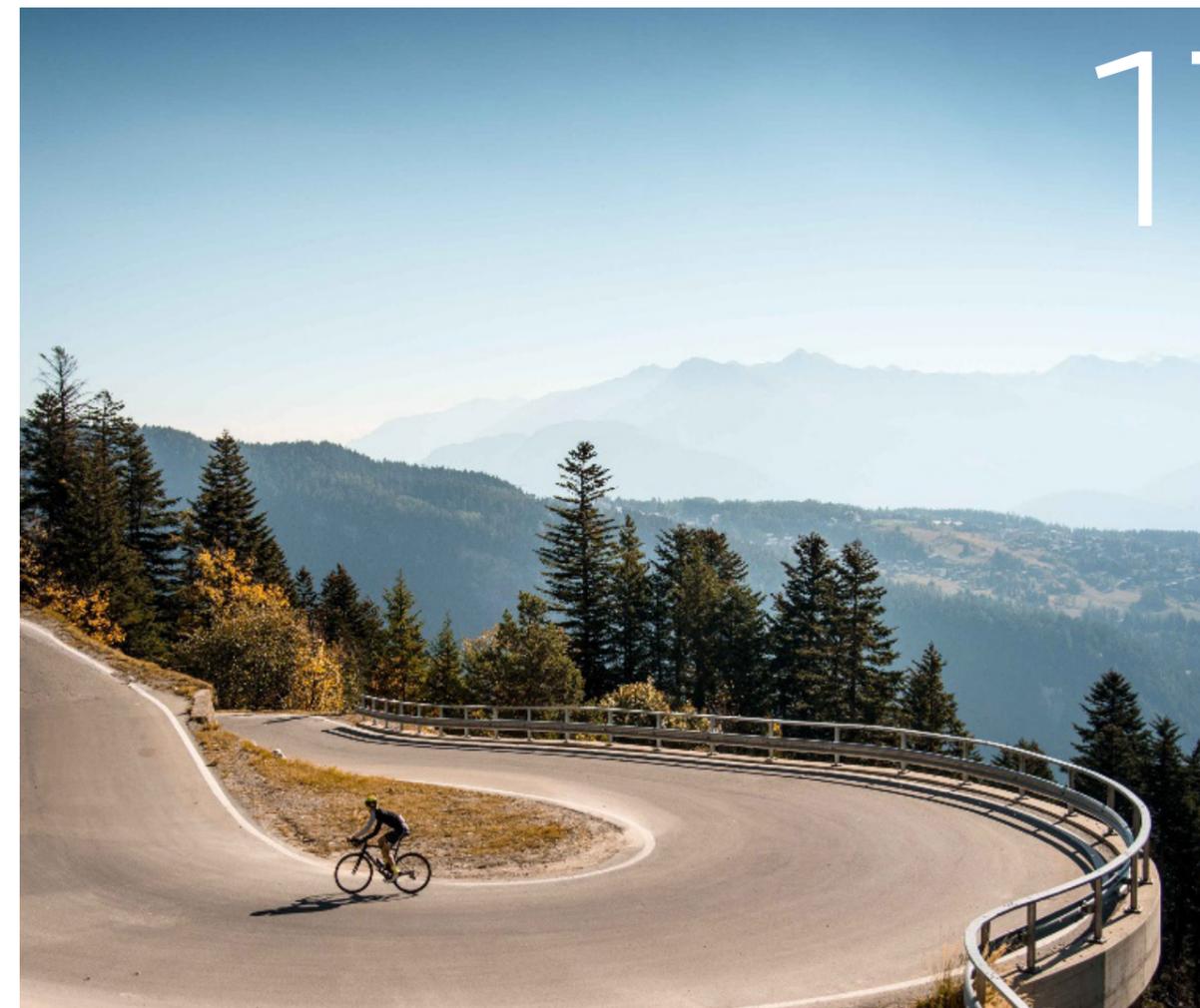
Après analyse, la situation en matière de mobilité, s'avère à peu près semblable, dans les différentes communes et plusieurs constats ont pu être établis :

- Partout, l'offre cyclable actuelle est très faible et la demande croissante.
- Les bus qui circulent dans la région sont équipés de porte-vélo, ce qui peut encourager la multimodalité.
- Le réseau routier a l'avantage d'être relativement peu fréquenté, en dehors de quelques axes cantonaux, ce qui est favorable à la pratique cyclable.
- Les gabarits routiers sont étroits et les vitesses réglementaires et réelles élevées, ce qui crée un danger pour les cyclistes circulant sur le réseau routier.

#### Les premières mesures

Après les constats, l'action: les autorités communales d'Ayent ont mis sur pied les premières mesures pour favoriser une stratégie de mobilité douce:

- La traversée des localités de Botyre et de St-Romain va être facilitée pour les cyclistes, améliorant ainsi la sécurité et la fluidité des déplacements à vélo.



# 17

## Table ronde et Défis

En avril 2024, Ayent a organisé une table ronde sur le thème: « être cycliste sur les coteaux, une utopie ? ».

Le public a pu entendre les réflexions de Bertrand Savioz, conseiller communal en charge de la mobilité, Sébastien Métrailler, du service cantonal de la mobilité, Martial Lumineau, ingénieur Transitec, Patrick Métrailler, usager et Philippe Jansen de Pro vélo. Cette initiative a conduit à la création d'un groupe intercommunal de mobilité durable, qui continue de travailler sur des solutions innovantes pour promouvoir le vélo et d'autres formes de mobilité durable.

Du 1<sup>er</sup> au 30 septembre, la Commune participera également au défi cycliste Cyclomania, un événement qui devrait attirer le public.

- Les arrêts de bus vont être équipés d'arceaux à vélo. Ces infrastructures permettront aux amateurs de combiner facilement le vélo et les transports en commun, offrant ainsi une solution pratique pour les trajets quotidiens.
- Des encouragements financiers ont été mis en place, pour encourager l'utilisation du vélo électrique, plus adaptés à la topographie du territoire, avec des aides financières aux citoyen-ne-s qui en font l'achat.

La sensibilisation et l'éducation jouent également un rôle clé dans cette stratégie. Ayent organise des cours de vélo pour tous les âges, afin de familiariser les citoyen-ne-s avec les bonnes pratiques, renforçant ainsi leur confiance et leur autonomie.

En investissant dans des infrastructures adéquates, en offrant des incitations financières et en organisant des cours et des événements, Ayent démontre que la transition vers une mobilité douce est non seulement possible, mais bénéfique pour tous.

# 18 AGENDA



## Programme provisoire des manifestations

**07 & 08 SEPTEMBRE**  
Fête au Village Saxonne

**14 SEPTEMBRE**  
Ultra Trail Widlstrubel UTMB Barrage du Rawyl

**21 SEPTEMBRE**  
Canitrail des Bisses Place du Village Anzère

**21 SEPTEMBRE**  
Désalpe Alpage de Serin Restaurant La Poste Anzère

**22 SEPTEMBRE**  
Bligoût – 20<sup>e</sup> anniversaire Blignou

**28 SEPTEMBRE**  
Summit Clean Up Anzère

**05 OCTOBRE**  
Brisolée – Anzère Tourisme Barrage de Tseuzier

**12 OCTOBRE**  
Journée d'observation du Gypaète  
Pas du Maimbré

**12-13 OCTOBRE**  
Festival – Anzère Fantastique Place du Village Anzère

**25 OCTOBRE**  
Rallye International du Valais Ayent – Anzère

**25 OCTOBRE**  
Patrick Lutry au Cap Nord Salle Zodiaque

**1<sup>ER</sup> NOVEMBRE**  
Toussaint Saint Romain

**09 NOVEMBRE**  
Nuit des Musées Musée Valaisan des Bisses

**15 NOVEMBRE**  
Remise mérites sportifs & culturels  
Salle de gym St.-Romain

**13 DÉCEMBRE**  
Ouverture (officielle) Domaine skiable

**14 DÉCEMBRE**  
Winter Opening Domaine skiable

**14 DÉCEMBRE**  
Spectacle Anzère Culture\* Salle du Zodiaque

**21 DÉCEMBRE**  
Tous En Pistes – Le Nouvelliste

**26 DÉCEMBRE**  
Noël pour les enfants Place Anzère Village

**31 DÉCEMBRE**  
Apéro lever du soleil Pas de Maimbré

**31 DÉCEMBRE**  
Soirée Nouvel An – Saint-Sylvestre Place Anzère Village

**1<sup>ER</sup> JANVIER**  
Nouvel an Eglise de Saint-Romain

**03 JANVIER 2025**  
Vœux du Président de la Commune Place Anzère Village

**06 JANVIER 2025**  
Fête des Rois Place Anzère Village

**10 JANVIER 2025**  
Spectacle Anzère Culture\* Salle du Zodiaque

# Informations

## Canitrail des bisses

Un nouvel événement sportif, unique en son genre, se déroulera à Anzère les 21 et 22 septembre 2024 !

Organisé par l'ES Ayent-Anzère, ce trail est inscrit au calendrier de la Fédération Suisse de Canicross et attirera des passionnés de sport et de nature, accompagnés de leurs fidèles compagnons à quatre pattes.

Rejoignez-nous pour vivre une expérience inoubliable et renforcer les liens avec votre chien tout en découvrant les magnifiques paysages de la région des Bisses.

Vous profiterez d'un week-end alliant performance et convivialité dans un cadre naturel exceptionnel, avec des parcours adaptés à tous les niveaux, adultes et un spécialement pour les enfants.



**Renseignement et inscriptions :**

<https://www.esayent.ch/canitraildesbisses/>

## Anzère fantastique

Lancée en 2023, cette animation culturelle vous fera découvrir le monde fantastique vu par des dessinateurs et graffeurs, les 12 et 13 octobre 2024 sur la Place du Village d'Anzère.

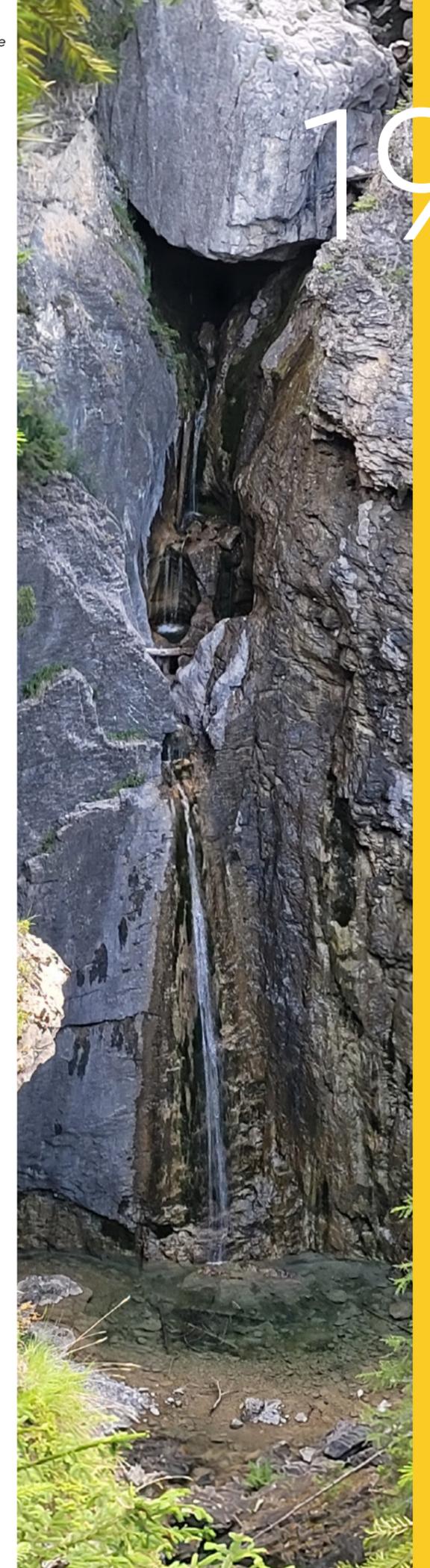
Une immersion dans le monde du fantastique en découvrant le travail des artistes en direct et visitant des ateliers interactifs, des jeux, des animations ainsi que des expositions de leurs créations, œuvres littéraires et tableaux.

Roosevelt sera l'invité d'honneur du Festival d'art fantastique d'Anzère, les 12 et 13 octobre, où ses dessins feront l'objet d'une exposition et où il dédicacera ses ouvrages.



**Renseignement :**

<https://www.anzere.ch/en/experiences/culture/anzere-fantastique/>



# 19

## IMPRESSUM

Magazine édité par  
la Commune d'Ayent

Rédactrice  
Romaine Jean

Textes  
Christophe Beney, Ursula Däppen,  
Mélanie Follonier, Bertrand Savioz,  
Christian Savioz

Photos  
Anzère Tourisme,  
IG Group, Christian Savioz  
Nicolas Sedlathek, Eric  
Blanc, © Thomas Masotti

Graphisme et impression  
par la maison Gessler SA

